

Rapport financier annuel 2020

Convocation aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires

Rapport annuel 2020

Inclusio a le plaisir de vous annoncer que son rapport financier annuel pour l'exercice 2020 est désormais en ligne [sur son site internet](#).



Convocation aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires du 19 mai 2021

Les actionnaires d'Inclusio sont invités à prendre connaissance des formalités pour participer aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires qui se tiendront le mercredi 19 mai 2021 à partir de 14H00.

L'ensemble des documents relatifs à ces assemblées sont mis à disposition sur le site internet de la société <https://inclusio.be/investisseurs/> :

- l'ordre du jour et la convocation
- la procuration
- le formulaire de vote par correspondance

Pour toute question relative à ces assemblées :

Marc BRISACK, CEO

T : +32 475 20 01 94

marc.brisack@inclusio.be

Jean-Luc COLSON, CFO

T : +32 475 32 35 74

Jean-luc.colson@inclusio.be

À propos d'Inclusio

Inclusio est une société de droit belge active dans le domaine de l'immobilier à caractère social en Belgique. Le projet a pris forme fin 2014 quand trois partenaires ont réuni leurs initiatives en immobilier social: Degroof Petercam, Kois et Re-Vive. Inclusio a obtenu son agrément en tant que SIR publique en décembre 2020 et est cotée sur Euronext Brussels depuis le 10 décembre 2020. Ses fonds propres, combinés à des lignes de crédit, lui ont permis de développer ses activités d'investissement, principalement en logements à loyer abordable, dans le secteur du handicap et en infrastructures sociales, pour atteindre un portefeuille de 150 millions d'euros au 31 décembre 2020.

www.inclusio.be

Avenue Herrmann-Debroux 40, 1160 Bruxelles - BE 0840.020.295

Suivez-nous sur :

